

Avis de constitution

SOCIETE « HEAMN'A » en abrégé « SCI HEAMN'A »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/11/2022 reçus par Me KOUASSI LOUKOU MICHEL, Notaire, enregistrés, le 07/12/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEAMN'A » en abrégé « SCI

HEAMN'A »

Objet : La gestion de patrimoine, l'acquisition de biens immobiliers, la promotion immobilière, la gérance et toutes autres activités ou prestations se rapportant à l'immobilier ;

- La propriété (par voie d'apports, d'acquisitions, d'échanges, de constructions ou autrement), la gestion, l'administration, la disposition de tous biens meubles et immeubles ;

- La construction sur les terrains qu'elle aura à sa disposition, de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social ,

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit et de prêts ;

Et généralement, toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation dès lors qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle ATOUMO NIAMKE ESTELLE

(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2022-840-00249 du 01/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 01/10/2025

